

Rapport d'activité



2025

Éditorial

Déclarée Grande cause nationale 2025 par le Premier ministre Michel Barnier, la santé mentale s'est invitée dans toutes les dimensions de la vie des Français, les colonnes médiatiques et les débats politiques. Une première depuis la création du label en 1977, qui a été décerné depuis à de nombreuses autres causes ; elle confirme le besoin d'ériger ce sujet encore trop tabou en priorité nationale et la nécessité de destigmatiser, mobiliser et sensibiliser.

Dès sa création en janvier 2024, c'est cette nécessaire mise en lumière que l'Alliance pour la Santé Mentale a appelé de ses vœux. Celle dont elle a montré qu'elle répondait à des besoins trop longtemps relégués au second plan. Celle qu'elle a accompagnée, aux côtés du Collectif Santé mentale Grande cause nationale, dans son déploiement opérationnel tout au long de l'année pour mobiliser largement, fédérer les acteurs et porter des actions de plaidoyer.

Disons-le : 2025 a d'abord été une année de mobilisation collective. Jamais autant d'acteurs – associations, professionnels de santé, acteurs du social, de l'éducation, du travail, chercheurs, institutions publiques et entreprises – n'avaient travaillé de manière aussi transversale sur les enjeux de santé mentale. L'Alliance pour la Santé Mentale a contribué à créer et à faire vivre ces espaces de dialogue, convaincue que seules des réponses coordonnées et concertées seront opérantes.

Elle a aussi porté une parole constructive et indépendante pour rappeler que la santé mentale doit être et demeurer l'affaire de tous. Campagnes, débats, interventions, témoignages... elle a activement participé à faire de 2025 une année de prise de conscience accrue du grand public.

L'année écoulée a permis un prolongement et une accélération des actions initiées, par exemple sur la détection et l'intervention précoces ou encore la santé mentale en milieu professionnel. 2025 marque un tournant fort mais beaucoup doit encore être fait pour inscrire la santé mentale dans la durée des politiques publiques, garantir des moyens à la hauteur des besoins, et maintenir une exigence collective de transformation profonde.

Au-delà du chemin parcouru, l'engagement reste entier pour apporter des propositions concrètes et transformer les intentions en actions sur des sujets majeurs comme les spécificités des enjeux liés à la santé mentale des femmes, la fragmentation des parcours, le manque de prévention primaire ou le sous-investissement chronique en matière de recherche, notamment.

Puisque la Grande Cause est reconduite en 2026, l'Alliance pour la Santé Mentale, aux côtés de ses partenaires, maintiendra ces réalités au cœur du débat public et contribuera à en faire vivre l'héritage sur le long terme.

Angèle Malâtre-Lansac
Déléguée générale

TABLER DES MATIÈRES

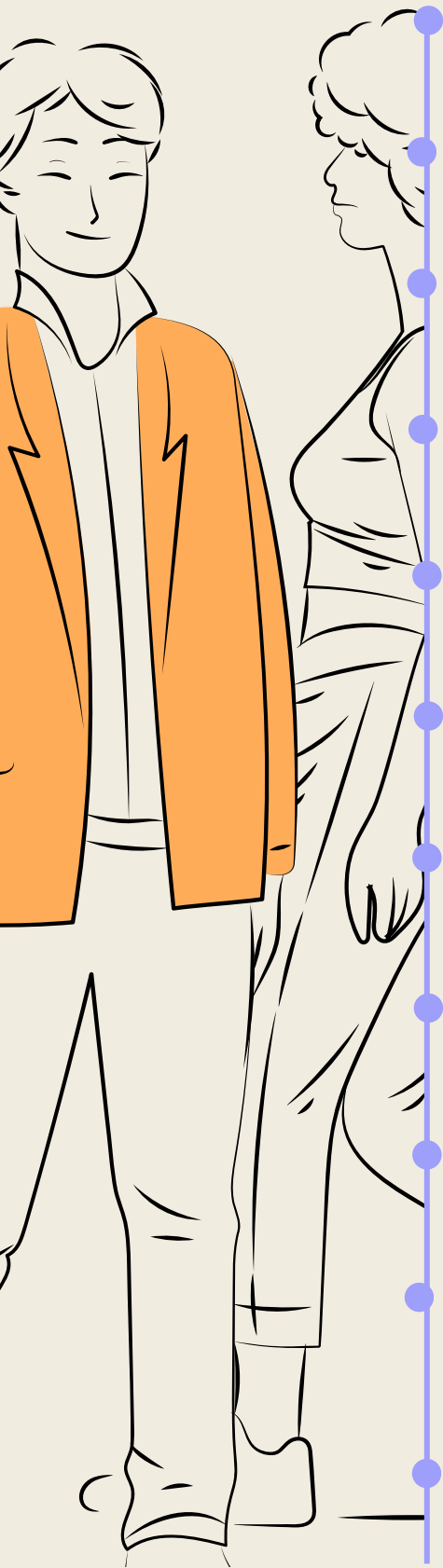
Éditorial	02
Sommaire	03
Dates clés	04
Chiffres clés	06
Nos actions en 2025	07
Nos objectifs en 2026	18

Alliance pour la Santé Mentale

Construisons la santé
mentale
de demain



Dates-clés 2025



27 FÉVRIER

Pour la première fois, un plateau dédié à la santé mentale est organisé au coeur du **Salon international de l'agriculture**

12 MARS

Audition de l'Alliance pour la Santé Mentale par le **Conseil économique, social et environnemental** sur la santé mentale des jeunes

29 AVRIL

Publication de l'étude "**Mobilité : la santé mentale à l'épreuve des transports**" avec l'institut Terram

10 JUIN

Le Collectif **Femmes de santé** récompense l'Alliance pour la Santé Mentale pour son initiative de mobilisation autour de la santé mentale

14 JUIN - 2 JUILLET

Quinzaine des **bibliothèques vivantes** pour la destigmatisation sur l'ensemble du territoire en lien avec Facettes Festival et Zest

22 JUILLET

Lancement de la **campagne nationale** du Collectif santé mentale - Grande cause nationale : "**Osons écouter, osons en parler**"

28 AOÛT

Lancement de la première **Charte d'engagement pour la santé mentale au travail** à l'occasion des Universités d'été du MEDEF

8 SEPTEMBRE

Angèle Malâtre-Lansac nommée par le ministre de la Santé au sein de la mission "**repérage et intervention précoces chez les jeunes**"

5 NOVEMBRE

Organisation, avec la Fondation pour la Recherche Médicale, d'un colloque sur l'avenir de **la recherche** en santé mentale et psychiatrie

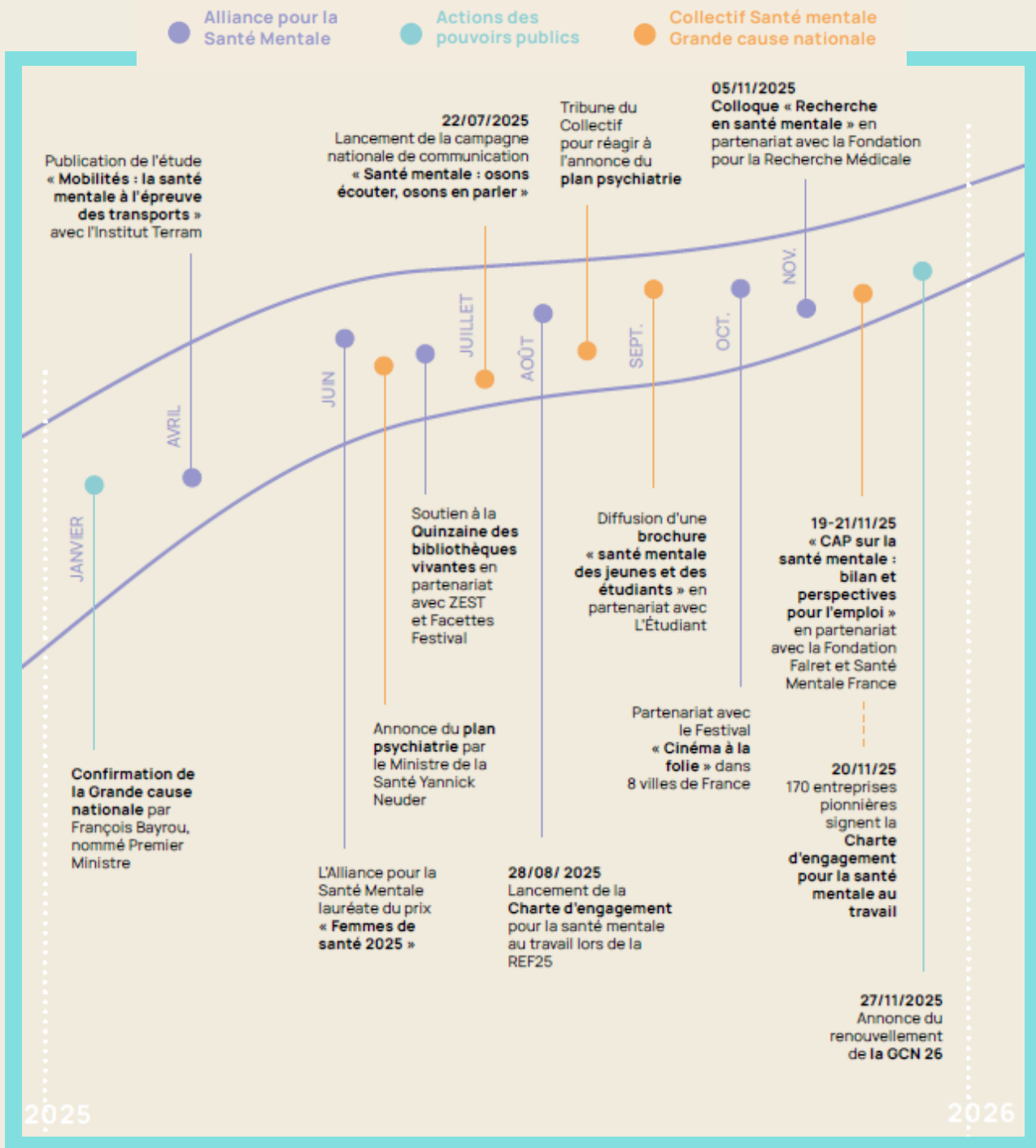
19-21 NOVEMBRE

Organisation, aux côtés de la Fondation Falret et de la Fédération Santé mentale France, de **Cap sur la santé mentale**, un salon dédié à la santé mentale en milieu professionnel

27 NOVEMBRE

Reconduction de la Grande Cause Nationale en 2026 par le premier Ministre

2025 en quelques repères



2025 en quelques chiffres clés

+100

conférences, podcasts,
webinaires et plateaux TV-radio

14

événements pour
sensibiliser et
destigmatiser

173

entreprises signataires de la
Charte d'engagement pour la
santé mentale au travail

+200

retombées presse

40 millions

d'impressions de la campagne
"Osons écouter, osons en parler"

Nos actions 2025

1

Amplifier les actions de destigmatisation

Si la santé mentale a pris une place forte dans le débat public depuis la crise sanitaire, 2025 a marqué un **tournant historique** dans la prise de conscience et le changement de regard.

L'Alliance a activement soutenu cette évolution à travers de nombreuses **actions de sensibilisation**, l'organisation de la **Quinzaine des Bibliothèques Vivantes**, le lancement du **Festival "Cinéma à la Folie"** ou encore la **campagne de sensibilisation nationale** qu'elle a coordonnée aux côtés du Collectif Santé mentale Grande cause nationale.

2

Faire bouger les lignes du débat public

L'Alliance pour la Santé Mentale a porté tout au long de 2025 le sujet de la santé mentale auprès des **pouvoirs publics**, aux niveaux **local et national**, pour en faire une priorité politique de premier plan et un sujet **interministériel**.

En tant que personnalité qualifiée auprès du Premier ministre, sa déléguée générale a contribué à **éclairer la décision publique** sur le sujet et à accompagner les actions déployées tout au long de la **Grande cause Nationale**.

3

Consolider la mobilisation autour de la santé mentale

En s'appuyant sur la visibilité donnée à la santé mentale par la Grande cause nationale, l'Alliance pour la Santé Mentale a renforcé la **mobilisation intersectorielle**. Elle a choisi d'adresser le sujet à des publics peu habitués à s'en emparer. C'est le cas du **monde économique** (chefs d'entreprise, professionnels des ressources humaines...) et du **monde agricole** par exemple, pourtant durement impacté par la dégradation de la santé mentale.

4

Continuer à fédérer les acteurs de la santé mentale

L'Alliance pour la Santé Mentale a structuré son action autour du **dialogue** et des **échanges** avec des acteurs du champ de la santé mentale (recherche, personnes concernées, institutionnels...) Elle a fait de même avec les membres du **Collectif Santé mentale Grande cause nationale**, dont elle assure la **co-animation** continue aux côtés de la Fédération Santé mentale France.



1

Amplifier les actions de destigmatisation

Cette première année de Grande cause a permis de déployer un **agenda opérationnel** riche. De nombreux événements se sont déroulés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Leurs natures ont été diverses, de même que les thématiques dont ils ont traité : **lien social, emploi, jeunesse, attractivité des métiers en lien avec la santé mentale, information destinée au plus grand nombre, recherche, pair-aidance...** L'un des buts essentiels est d'inciter à porter un autre regard sur la santé mentale.

La **campagne nationale de sensibilisation**, intitulée "**Santé mentale : osons écouter, osons en parler**", diffusée entre juillet et novembre 2025 a été portée par le Collectif Santé mentale Grande cause nationale. Coordonnée et financée par l'Alliance pour la Santé Mentale, elle a constitué un **temps fort** pour lever un **verrou culturel** et **transformer les comportements et les représentations**. Une initiative primée par le Service d'information du Gouvernement (SIG), qui a déclaré la **campagne lauréate** de son appel à projet pour bénéficier de temps médiatique gracieux.



Une mobilisation nationale à grande échelle

40 millions d'impressions cumulées
+430 emplacements d'affichage public dans les gares françaises
900 écrans d'affichage en milieu urbain et rural partout en France

"Osons écouter, osons en parler", c'est

2 phases de diffusion 360°
2 spots TV (15 et 30 secondes)
3 affiches animées et statiques

Agence de création : Pixelis
Réalisation spot TV : Fast Prod

Coordonnée par Facettes Festival en partenariat avec le dispositif Zest (Zone d'Expression contre la Stigmatisation) et l'Alliance pour la Santé Mentale, la **quinzaine des bibliothèques vivantes** s'est déployée dans **10 villes** de France du 14 juin au 2 juillet pour mettre en lumière la santé mentale grâce à la tenue de bibliothèques vivantes. Un concept danois né dans les années 2000 qui repose sur l'échange, où les "livres vivants" sont incarnés par des personnes qui racontent un chapitre de leur vie à des "lecteurs". Objectif : via le partage de témoignages, qui **valorisent le vécu, faire évoluer les représentations collectives sur la santé mentale**.



1

Amplifier les actions de destigmatisation

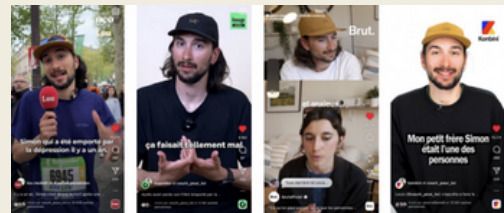


À l'agenda 2025, d'autres actions auxquelles l'Alliance pour la Santé Mentale a contribué sont à retenir.

C'est le cas du lancement du festival "**Cinéma à la folie, nouveaux regards sur la santé mentale**", 48 projections-débats dans 8 villes françaises de films (fictions et documentaires) dédiés à la santé mentale comme "Les Rêveurs", réalisé par Isabelle Carré.

Un **format nomade** porté par le Festival International du Documentaire et le Festival La Rochelle Cinéma avec le soutien de la Fondation Erié pour **toucher des publics diversifiés**, parfois éloignés, et proposer des séances spécifiques auprès des scolaires notamment. L'ambition principale est de **destigmatiser les maladies mentales** à travers la puissance universelle du cinéma.

Ou encore du projet "**Courir pour toi**", porté par Louis Derrien et sa famille : un **exploit sportif** à travers toute la France en hommage à son frère Simon, emporté en 2024 par la dépression et auquel il avait fait la promesse de mener des actions de sensibilisation à la maladie.



Une course hors normes de **5 300 km sur 155 jours** pour collecter des fonds destinés à faire connaître le sujet et le débarrasser de ses tabous, tant auprès du grand public que des élus locaux et nationaux.



Une collaboration avec les services d'information du Gouvernement, le ministère de l'Éducation nationale et The Walt Disney Company France a complété ce volet par le lancement d'un dispositif inédit de prévention et de sensibilisation inspiré de l'univers des films d'animation Pixar **Vice-Versa**.

Le but est d'**aider les enfants et leurs familles** à aborder, comprendre et mieux exprimer leurs émotions de manière décomplexée, non-stigmatisante, et d'encourager une culture de la prévention dès le plus jeune âge.

2

Faire bouger les lignes du débat public

2025 est une année qui s'inscrit dans la continuité de la précédente quant aux actions menées auprès des institutions pour **porter le sujet de la santé mentale comme une priorité nationale** et faire évoluer les politiques publiques dans une **logique interministérielle** : la santé mentale est l'affaire de tous !

Afin de porter une voix commune dans le débat public, l'Alliance a coordonné la rédaction d'une **tribune signée par le Collectif Santé mentale Grande cause nationale**, affirmant des messages clés en faveur d'une approche globale, inclusive et respectueuse des droits en santé mentale.

Le Monde

« Les politiques de santé mentale doivent aller au-delà de l'offre de soins »

DÉBATS - SANTÉ MENTALE

TRIBUNE
Collectif

Le plan psychiatrie et santé mentale annoncé le 11 juin par le gouvernement manque d'une approche globale, estime, dans une tribune au « Monde », un collectif de professionnels de santé et de personnes concernées par un trouble psychique, qui plaide pour une stratégie interministérielle dotée de moyen pérennes.



Rencontre à l'Élysée avec Emmanuel Macron, Président de la République, Yannick Neuder, ministre de la Santé et Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, au sujet de la **santé mentale des jeunes**



De gauche à droite : Angèle Malâtre-Lansac, Stéphanie Rist, Dr Rachel Bocher, Pr Marie-Odile Krebs

Nomination d'Angèle Malâtre-Lansac pour une mission sur la santé mentale des jeunes

Début septembre, Angèle Malâtre-Lansac, aux côtés du Pr Marie-Odile Krebs et du Dr Rachel Bocher a été missionnée par le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins pour formuler des recommandations d'actions concrètes sur le **repérage**, l'**orientation** et la **prise en charge** des premiers troubles psychiatriques chez les **jeunes de 12 à 25 ans**.

Le rapport doit contribuer à la mise en place d'un modèle national d'ici 2027.

L'Alliance pour la Santé Mentale a contribué aux travaux du **Conseil économique, social et environnemental**. Suite à une saisine et face à la dégradation continue de la santé mentale des jeunes ces dernières années, le CESE a interrogé les acteurs du champ ainsi qu'un panel d'une vingtaine de jeunes âgés de 12 à 18 ans pour proposer une démarche de **prévention** et un **accompagnement adapté**.



Audition CESE, mars 2025

3

Consolider la mobilisation autour de la santé mentale

Comme elle le fait depuis sa création, l'Alliance pour la Santé Mentale s'applique à agir non seulement en lien avec d'autres acteurs du champ mais aussi à **mobiliser largement**, y compris au-delà de l'écosystème de la santé mentale.

C'est pourquoi elle a fait de nombreuses **interventions** à l'occasion d'événements dédiés au sujet et également dans des médias non-spécialistes de la thématique, construit des **actions clés** aux côtés du monde économique ou encore **documenté le terrain** en s'associant à des experts.

Avec le soutien des pouvoirs publics, l'Alliance pour la Santé Mentale a lancé une **Charte d'engagement pour la santé mentale au travail** à destination des entreprises privées comme des organisations publiques. Inédite et volontaire, cette Charte repose sur la **responsabilisation** des entreprises et la **transparence** des engagements.



28 août : lancement de la Charte à la REF25 en présence d'Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi

Chaque signataire **formalise** ses actions et les rend publiques sur le site de l'Alliance. Les entreprises invitent leurs salariés à répondre à un **questionnaire annuel** destiné à mesurer la perception des actions menées en matière de formation, d'information, de prévention ainsi que leur connaissance des ressources mises à disposition.

Les 4 axes de la Charte

Sensibiliser pour démystifier le sujet de la santé mentale

Mettre en place un cadre favorable au développement du dialogue sur la prévention, la qualité de vie, l'organisation et les conditions de travail (QVCT)

Favoriser l'amélioration continue des conditions de travail

Accompagner les situations individuelles



20 novembre : signature de la Charte par les 173 premières entreprises engagées en présence de Michel Barnier, Député de Paris et ancien Premier ministre, à l'occasion de Cap sur la santé mentale

3

Consolider la mobilisation autour de la santé mentale

L'Alliance entretient des liens étroits avec les acteurs de la **recherche** et de l'**innovation** afin de favoriser le **dialogue** entre savoirs scientifiques, savoirs professionnels et savoirs expérientiels. A l'image de l'événement organisé le 5 novembre 2025, en partenariat avec la Fondation pour la Recherche Médicale, au ministère de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et de l'Espace et sous son haut patronage, cette collaboration contribue à interroger l'**écosystème** actuel, éclairer les enjeux, à objectiver les constats ; mais aussi à porter des propositions fondées sur des données probantes au service de **politiques publiques** plus justes et plus efficaces au bénéfice des personnes concernées.



En lien avec l'**Institut Terram**, l'Alliance pour la Santé Mentale a co-publié une étude concernant le lien entre **mobilité et santé mentale**, un angle mort persistant qui reste à documenter. Les déplacements professionnels modèlent nos rythmes de vie, structurent nos agendas et influent directement sur notre équilibre psychique. L'étude a trouvé un fort **écho médiatique**.

Participer au **Salon de l'agriculture** a été l'opportunité, jusque-là inédite, d'adresser le sujet au monde agricole.

Une façon de couvrir l'ensemble des champs concernés par la santé mentale et d'agir sur les divers **déterminants** associés : inégalités territoriales de santé, vulnérabilités spécifiques, éloignement du soin...



Salon de l'agriculture 2025

4

Continuer à fédérer les acteurs de la santé mentale

Depuis sa création, l'Alliance pour la Santé Mentale est convaincue que la **fédération des acteurs** et les **dynamiques collectives** permettent de porter avec plus de force le sujet de la santé mentale dans le débat public.

Tout au long de l'année, elle a assuré aux côtés de la Fédération Santé mentale France l'animation de réunions régulières et d'ateliers avec le **Collectif Santé mentale Grande cause nationale** représentant plus de **3400** organisations partout sur le territoire.



Sur le thème de la santé mentale des **jeunes**, l'Alliance pour la Santé Mentale a co-construit avec le Psycom et Nightline France une brochure baptisée "**Santé mentale, on t'explique !**", labellisée par le Gouvernement.

Destinée aux 12-25 ans, mais aussi aux adultes de leur entourage et à la communauté éducative au sens large, son but est de **sensibiliser** à la santé mentale, donner quelques **repères** essentiels et proposer des **ressources** utiles.

Pour la diffuser largement, l'Alliance a noué un partenariat avec **L'Etudiant** et proposé le document dans 10 salons entre novembre 2025 et janvier 2026.

Cap sur la santé mentale : le sujet de la santé mentale en milieu professionnel a également été l'occasion de co-organiser sous un dôme éphémère géant, en lien avec la Fondation Falret et la Fédération Santé mentale France, un **événement d'ampleur** labellisé par le Gouvernement au cœur de la capitale du 19 au 21 novembre.

380 m²
3 000 visiteurs
11 tables rondes
81 intervenants
38 mécènes

Pendant trois jours et durant la 29^{ème} édition de la **Semaine Européenne pour l'Emploi pour les Personnes Handicapées (SEEPH)**, salariés, entreprises, institutions, médias et citoyens ont été invités à s'informer, débattre, témoigner et imaginer collectivement un **monde du travail plus attentif aux enjeux liés à la santé mentale**.



4

Continuer à fédérer les acteurs de la santé mentale

Les résultats de la consultation citoyenne #MAGRANDECAUSE lancée par le Collectif Santé mentale Grande cause nationale entre octobre 2024 et janvier 2025 pour recueillir la parole des personnes concernées, des proches, des professionnels et des citoyens, ont été analysés et rendus publics sur les réseaux sociaux.

Cette démarche participative a permis de faire émerger des constats partagés, des attentes fortes et des propositions concrètes, nourrissant les travaux de plaidoyer et renforçant la légitimité des positions portées par l'Alliance.

53 % Améliorer
l'accompagnement
et l'offre de soins

16 % Informer, sensibiliser,
destigmatiser

15 % Former les acteurs

13 % Prévenir et dépister



Lancement de la campagne "Osons écouter, osons en parler" juillet 2025

Quelques interventions en 2025

- **Congrès de l'Encéphale**, "La santé mentale : Grande Cause Nationale"
- **Fondation de France**, Unis pour la santé mentale
- **Les entreprises s'engagent**, La santé mentale en entreprise
- **Salon de l'agriculture**, Prévention du mal-être agricole
- **Positive minders**, Journée de la Schizophrénie 2025 : Diagnostic 2035
- **The Ninti Summit 2025**, Agir pour la santé mentale des femmes en entreprises
- **Cercle de Giverny**, Santé mentale en milieu professionnel : défis actuels et solutions innovantes
- **La croix-rouge française**, Santé mentale et soutien psychosocial des populations vulnérables
- **GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences**, "Le travail, c'est la santé mentale ?"
- **La Tribune**, La santé mentale, on se dit tout ?



Inclusive Day, avril 2025

- **Le Parisien**, Inclusive Day
- **Santexpo**, remise du prix "Femmes de santé 2025"
- **GAE Conseil**, Rencontres de l'addictologie - addictions : l'angle mort de la santé mentale ?
- **Cercle de Recherche et d'Analyse sur la Protection Sociale**, Les Français et la santé mentale
- **Cité internationale universitaire de Paris**, 7e édition des Universités d'été de l'Économie de demain
- **Sénat**, Santé mentale des jeunes : Bâtir un modèle national d'intervention précoce en psychiatrie
- **Journée Psycom**, Foule santé mentale, de l'intime au collectif
- **Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile**, enjeux de santé mentale pour les salariés du secteur
- **Mercer Marsh Benefits France**, Santé mentale au travail : une charte et des actions pour prévenir les risques
- **Fédération Inter-GEM**, Journée Nationale des GEM...



Cercle de Giverny, avril 2025

Ils parlent de nous

Le Monde

L'Alliance pour la santé mentale lance la première charte pour la santé mentale au travail

Par Frédéric Brillet
Publié le 12 septembre 2025

La santé mentale a longtemps été le parent pauvre de la santé au travail, alors même qu'un salarié sur quatre affirme être en souffrance psychique en 2025, selon le baromètre Qualisocial-Ipsos. Longtemps, « les employeurs percevaient ce sujet comme relevant de la vie privée. Et les personnes concernées n'osaient pas en parler car les maladies mentales sont plus stigmatisantes que les maladies physiques », observe Claire Le Roy-Hatala, sociologue du travail.

Pour sortir du déni, l'Alliance pour la santé mentale, qui fédère plus de 3 000 acteurs opérant en ce domaine, a annoncé le lancement d'une charte d'engagement en faveur de la santé mentale à laquelle les entreprises pourront adhérer à partir du 20 novembre. Soutenue par l'Etat, qui a décrété cette problématique Grande Cause nationale 2025, la charte espère recueillir « au moins une cinquantaine de signatures le 20 novembre et une centaine d'ici à la fin de l'année », détaille Angèle Malâtre-Lansac, déléguée générale de l'Alliance.



Sélection de retombées

- **Sud-Ouest** Santé mentale grande cause nationale : “Pour lever la chape de plomb, en finir avec les tabous”
- Matinale de **France Inter** sur la santé mentale et les mobilités
- Tribune **Le Figaro** : “réconcilier éducation et santé mentale : un institut de recherche et de soin pour faire grandir tous les enfants”
- Tribune **Le Monde** : Santé mentale des jeunes
- **Public Sénat** : “Et la santé ça va”
- **C dans l'air** : déstigmatisation
- **Radio classique** : Santé mentale et mobilité
- **La Montagne** : Santé mentale et mobilité
- Plateau : “**Mieux**” sur la santé mentale des dirigeants



Sélection de podcasts

- Decade for change by Little Wing
- Lancement série de podcast “les voix de la mobilité”
- Podcast Euradio
- Capital Humain

Nos objectifs pour 2026

1 Une stratégie pluri-annuelle

A la lumière des actions entreprises, l'Alliance pour la Santé Mentale a identifié les **cinq axes stratégiques** sur lesquels elle concentrera ses efforts pendant le triennal à venir : la **destigmatisation** au sens large, la santé mentale des **jeunes**, la santé mentale au **travail**, la **recherche** et l'**innovation** ainsi que la santé mentale des **femmes**.

2 Un plaidoyer ciblé

Parmi les sujets d'intérêt qu'elle a déterminés, l'Alliance pour la Santé Mentale prévoit d'ores et déjà de poursuivre les actions de plaidoyer qu'elle a initiées depuis sa création. Elle co-rédigera un rapport portant sur le repérage et l'intervention précoces ; elle portera également un **livre blanc** consacré à l'écosystème de la **recherche** en psychiatrie et santé mentale ainsi que des **propositions concrètes** en matière de **gouvernance** et d'**actions** aux côtés du Collectif Santé mentale Grande cause nationale.

3 Des communautés à animer

En 2026, l'Alliance pour la Santé mentale poursuivra la **co-animation** du Collectif Santé mentale Grande cause ainsi que son développement comme **espace de dialogue**, de réflexion et d'actions. De la même manière, elle animera la **communauté des entreprises signataires** de la Charte d'engagement pour la santé mentale au travail.

4 Des ressources adaptées

Pour mener à bien ses ambitions, l'Alliance pour la Santé Mentale se dote de **ressources technologiques** de nature à accompagner sa croissance et prévoit une refonte de son site Web en accord avec sa progression. Les **ressources humaines** évoluent aussi en ce sens et l'équipe salariée s'enrichit de nouveaux talents en capacité de répondre aux besoins induits par les orientations stratégiques retenues.

Conclusion

Cohérente dans sa réflexion et son action, l'Alliance pour la Santé Mentale continue son évolution en renforçant ce qui fait son ADN de **think & do tank de référence sur la santé mentale** : la collaboration, la veille ainsi que la capacité à produire des propositions et à documenter le terrain pour **construire la santé mentale de demain**.

ALLIANCE POUR LA SANTÉ MENTALE



Alliance pour la santé mentale

www.alliance-sante-mentale.org

13-15 rue de la Bucherie

75005 Paris